

Juin 2016

Le journal Rassemblement Citoyen



L'éditorial

Ensemble
On continue !

Lorsque j'ai créé RC le 27 février 2002, 3 mois après avoir quitté le PS, il y a donc près de 15 ans, **on était à 3 mois d'un premier séisme politique** avec JM Le Pen au 2ème tour de la Présidentielle, 4 mois avant ma candidature aux législatives et 5 mois avant le début de mon lynchage par le PS.

J'ai, et nous avons, tenu bon avec la reconquête de Villeneuve en 2008, un groupe politique à la MEL, un conseiller régional jusqu'à la reddition du PS en décembre dernier, une conseillère générale puis une conseillère départementale.

Aujourd'hui en ce mois de mai 2016, le Président de la République Socialiste est à la dérive, le PS lui-même est en voie d'implosion, la gauche risque de disparaître de l'échiquier politique en laissant, comme aux Régionales, tout l'espace politique à la droite et à l'extrême droite : maigre îlot dans la tempête ? Ile des Maldives menacée de submersion ? Ou oasis au milieu d'un désert ? Tel le roseau dans la tempête de la Fable de la Fontaine, envers et contre tout **Rassemblement Citoyen, grâce à ses militants, a tenu bon.**

Et malgré tout, nous avons décidé de continuer car même si le contexte est particulièrement difficile, il n'est de combat perdu d'avance que ceux qu'on décide de ne pas mener !

Alors, jusqu'à la refondation d'un nouveau « Camp du progrès » après le désastre annoncé de 2017, avec « la réinvention » d'une nouvelle FGDS et à sa tête un ou une nouvelle figure digne de François Mitterrand, et pour ce qui me concerne, tant que j'en aurai la force...,

ENSEMBLE... ON CONTINUE !

le 26 mai 2016

Gérard Caudron, président de Rassemblement Citoyen

Sur le blog www.gcaudron.org : plus de 400 carnets à lire

Les droites et la fiscalité ... des promesses à la réalité.



Alors que la majorité de droite du département a été élue en 2015 sur un programme promettant une baisse des impôts,

alors qu'elle a déjà considérablement réduit les services rendus à la population et les subventions à de nombreuses structures sociales, sportives et culturelles,

alors qu'elle ne cesse de proposer des baisses d'impôts quand ses élus siègent dans l'opposition communale, départementale ou régionale... la majorité de droite du département du Nord vote une hausse de la taxe foncière de 25,8 % !

Cette mise devant le fait accompli, pour nos concitoyens, souligne l'incapacité des droites à tenir un discours cohérent et sincère selon qu'elle siège dans une majorité ou dans l'opposition.

Ainsi, lors du dernier Conseil Municipal de Villeneuve d'Ascq, alors que les élus de la majorité votaient un budget rigoureux, une nouvelle fois, comme depuis 10 ans, sans augmentation de la fiscalité locale, et tout en confortant les services rendus à la population, l'opposition de droite UMP-LR, exigeant une baisse de 2% de nos taux d'imposition communaux, refusait de voter ce budget.

Du discours à la réalité,

du symbole à ses décisions sur le terrain ... la différence est grande.

Espérons quand même que les 100 millions de recettes supplémentaires prélevés sur les citoyens avec cette spectaculaire envolée de l'imposition départementale conduiront le département du Nord à ne pas se désengager davantage auprès des communes, des CCAS (centre communal d'action sociale) et des nombreuses structures qui animent nos territoires.

Nous redoutons hélas que, là aussi, le décalage entre les discours et les réalités soit particulièrement important.... On en reparlera sans doute bientôt.

Sylvain Estager

HALLUCINANT !

Après des semaines de tentatives de camouflage et «d'enfumage», la majorité de droite UMP / LR du Conseil Départemental se prépare à voter une hausse d'impôts de 25,8 % (!), ce qui va représenter des dizaines d'euros de plus sur les feuilles de tous les contribuables (69 euros par ménage en moyenne) et ce, après que ses élu(e)s aient gagné les élections en 2015 sur un programme de baisse d'impôts (!), et tout

en continuant à demander des baisses d'impôts dans les mairies, comme à Villeneuve d'Ascq (où ils n'ont pourtant pas augmenté depuis 10 ans), mais où les élu(e)s UMP /LR sont minoritaires... Non, vraiment, cela ne grandit pas la politique ! Et cela augure mal des conséquences de leur "victoire probable" sur le plan national en mai et juin 2017 vue l'impopularité de François Hollande...

Il est plus que temps que "le monde politique" et ses "acteurs", petits et grands, cessent ce théâtre d'ombres, qui mènera notre Démocratie Républicaine à sa perte.

Gérard Caudron

Intervention de Françoise Martin au conseil départemental

du 21 mars 2016

Monsieur le Président, mes chers collègues, ma question va rejoindre celle posée par Madame Choain.

Le 17 décembre dernier, la majorité imposait des baisses de subventions tous azimuts aux établissements sociaux et médico-sociaux.

Pour le seul secteur des personnes handicapées, cette progression négative atteint - 4 % et le désengagement du Département du Nord se chiffre à plusieurs millions d'euros.

Les structures n'ont pas pu se préparer à la baisse de leur budget, les décisions sont prises à marche forcée et sans aucune concertation. Elles vont devoir prendre des décisions radicales, immédiates et brutales : soit augmenter le prix de la journée, soit alléger la masse salariale de leur structure, c'est-à-dire licencier.

Dans le Nord, ces suppressions de postes pourraient toucher des centaines de personnes. Rien que pour les associations Papillons blancs regroupées au sein de l'Union départementale, il s'agit de 200 emplois menacés.

Les associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap et leurs familles regroupées au sein d'un comité d'entente qui contient 11 grandes fédérations telles que l'AFM Téléthon, l'Association des paralysés de France, l'Autisme 59/62, les Papillons blancs, et j'en passe, tirent toutes la sonnette d'alarme.

Pendant ce temps-là, l'Exécutif départemental reste de marbre. Pourtant, les témoignages des familles et des associations recueillis par la presse attestent de la violence de ces mesures.

Soyons clairs. Personne ne conteste la recherche des solutions innovantes, alternatives aux prises en charge des collectivités. Mais cela ne peut se faire en tordant le bras des structures des associations qui agissent au quotidien en touchant à la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en déstabilisant

l'équilibre déjà précaire des familles. Alors que près de 3000 personnes sont en attente d'une solution d'accueil ou d'accompagnement dans le Nord, la question du handicap ne peut se réduire à une simple variable d'ajustement budgétaire.

Cette situation que je viens de décrire, elle est vraie pour le secteur du handicap mais elle l'est également pour ceux de l'enfance ou des personnes âgées qui connaissent la même dynamique de désengagement budgétaire.

Bousculer l'équilibre financier des structures, c'est bousculer l'accompagnement de ces Nordistes fragilisés dans leur parcours de vie et envers qui nous avons des devoirs de solidarité.

Nous savons, et vous le savez bien, la plupart du temps, la maltraitance ne peut pas être réduite à un acte volontaire. Elle est souvent la conséquence de contraintes financières qui affectent les structures et conduisent les professionnels à accorder moins d'attention à leur public, par exemple, à bâcler les toilettes alors qu'il s'agit d'un moment essentiel au cours duquel l'accompagnant prend soin de la personne. La fameuse toilette tête-mains-cul par rapport à la toilette intégrale, c'est tout dire.

Attachés au principe de justice et de solidarité ainsi que de bien-traitance, nous ne pouvons que soutenir et relayer le message des associations et des familles qui vous réclament avant tout aujourd'hui de l'humanité.

Nous sommes dans un contexte budgétaire tendu, soit !

Nous devons faire des économies. Ceci impose de faire des choix, des choix justes.

Notre question est simple, Monsieur le Président : pensez-vous que les économies puissent se réaliser sur le dos des personnes les plus fragiles, celles qui demandent notre protection ?

Françoise MARTIN
Conseillère départementale.

AGENDA

➤ Prochain Comité Citoyen d'Animation
mercredi 8 juin, 19 h au foyer H. Rigole (Ascq)

➤ "Fête du coquelicot"
dimanche 3 juillet à la Maison Claeys

J'hallucine (bis)!

*Le Maire de Tourcoing approuve la hausse d'impôts de 25,8 % au Département en promettant de la faire prendre en charge par sa ville.
C'est beau d'être riche !*

Gérard Caudron

Pour vivre bien, préservons la qualité de l'air

La qualité de l'air est un enjeu majeur en matière d'environnement et de santé. La pollution de l'air a de multiples implications néfastes sur les êtres vivants, le bâti et les écosystèmes.

En France, une surveillance permanente de la qualité de l'air ambiant est assurée au moyen de dispositifs dont l'objectif premier est de veiller au respect des directives européennes transposées en réglementations nationales. Des décrets regroupés dans le code de l'environnement ou la loi Grenelle II rendent obligatoires la mesure des polluants nocifs, mentionnant les valeurs cibles, seuils d'alerte et valeurs limites de ceux-ci. Ces normes fixent les niveaux de concentration jugés acceptables pour garantir la protection de la santé publique.

Afin de qualifier la qualité de l'air d'une unité urbaine homogène, l'indice Atmo utilise les stations urbaines et périurbaines. L'indice Atmo est fondé sur quatre polluants, considérés comme les indicateurs de la pollution atmosphérique.

Cet indice montre que la qualité de l'air s'est dégradée ces dernières années sur l'ensemble de la France, et tout particulièrement dans notre région. Les particules en suspension et l'ozone sont les principaux polluants dans la région Hauts de France.

En 2009, le nombre de jours où la qualité de l'air est mauvaise en Nord-Pas-de-Calais est supérieur à celui du reste du pays. Dans le Nord, Maubeuge, Valenciennes et Lille font partie des huit agglomérations françaises observées où l'indice est supérieur ou égal à 6 (médiocre à très mauvais) pendant plus de 50 jours.

Villeneuve d'Ascq poumon vert de la métropole œuvre et s'engage par son plan climat énergie territorial à freiner cette dégradation par diverses actions:

- Achat d'électricité municipale d'origine renouvelable (hydraulique, éolienne, solaire etc...)
- Flotte de véhicules municipaux roulant au gaz naturel
- Espaces boisés importants (140 hectares d'espaces boisés autour de la chaîne des lacs, 20000 arbres municipaux d'alignements...)
- Gestion différenciée des espaces verts
- Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires pour tendre vers zéro.
- Création de mares chez des particuliers volontaires...

Approprions nous cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry !
"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents mais nous l'empruntons à nos enfants"

André Laurent

Gérard Verbeeck, père de Vincent

Verbeeck a écrit ce poème.

Militant syndical et homme de gauche,
il est décédé en 1990.

"L'étranger (Frère venu d'ailleurs)"

*Il était là, ce jour, silhouette immobile,
Valise en pare-chocs pour un moment de
trêve,*

*Comme bagage en plus...tout un ballot de
rêves,*

Autour, le va-et-vient le laissait en exil.

*Il était là, perdu, qui allait lui parler ?
Seul, et cherchant ce lien qu'un seul regard
donne,*

*L'inconnu attendait, espérant qu'on le
nomme.*

Brusquement je compris que je le connaissais.

*Mes yeux n'ont pas subi l'effet de quelque
image,*

*J'ai bien vu, j'ai saisi, j'ai découvert plutôt,
Que ma poignée de main, sans déclencher un
mot,*

A, dans l'instant précis éclairé son visage.

*Alors, rapidement, tout a changé chez lui
Plus de geste incertain, de parole hésitante,
L'âme de l'étranger toujours un peu errante,
Ne cherche plus sa voie en trouvant un ami.*

*Devant cette joie neuve et l'échange
annoncé,*

Le silence, évincé, ne s'interposait plus.

*Alors son long regard, soudain s'est détendu,
Et le cœur, libre enfin, se mit à raconter.*

Restons en contact :

Sites internet :
rassemblementcitoyen.org
gcaudron.org

Mails :
rassemblement.citoyen@gmail.com
gcaudron@nordnet.fr
s.estager@free.fr



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

E-mail :@.....

Souhaite adhérer à Rassemblement Citoyen

Cotisation : 5 € 10 € 15 € 20 € autre :€

Date et signature

Bulletin à découper et à envoyer à Christine BEGARD
157 rue Gaston Baratte 59493 VILLENEUVE D'ASCQ